



100^e anniversaire!

Mme Annette Goulet-Dion

Page 3 à 9

*Votre
municipalité*

Messages municipaux

Page 10-20

Vie citoyenne

Vivre à St-Gervais Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace
commercial*

Répertoire des annonceurs

BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel : info@saint-gervais.ca
Téléphone : 418 887-6116
Fax : 418 887-6312

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

saint-gervais.ca

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA
Directrice générale
- SOPHIE FERLAND
Greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ
Contremaître
- DIANE MERCIER
Agente d'accueil aux communications
et au service à la clientèle
- LUDOVIC BILODEAU
Responsable de l'urbanisme
et de l'inspection municipale



TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 6 JUIN 2023 - 20H

VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

VOTRE CONSEIL



VINCENT
BILODEAU
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN
Conseiller #3



NICOLAS
TURCOTTE
Conseiller #4



ROXANNE
BOUDREAULT-
GUIMOND
Conseillère #5
Mairesse suppléante
pour 2022



MARC MARTINEAU
Conseiller #6

À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués

MERCREDI 7 JUIN 2023 AVANT 16H00

à l'adresse suivante legervaisien@hotmail.com

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

MOT DU MAIRE



Le mois de mai annonce l'arrivée de l'été. Espérons que nous pourrions en profiter en toute sécurité.

Parlant de sécurité, je tiens à rappeler que ce doit être la priorité de tout le monde : aux automobilistes en respectant les limites de vitesse; aux piétons, en marchant du côté gauche de la rue pour bien voir les autos; aux cyclistes, en circulant du côté droit de la rue et des routes. Si chacun et chacune fait sa part, nous partagerons les voies publiques en harmonie.

UNE INVITATION À VOUS IMPLIQUER

La reprise des activités estivales des différents comités et organismes qui contribuent à la qualité de vie de notre milieu demande beaucoup de travail. Je vous invite donc à vous impliquer pour aider et soutenir les responsables qui mettent beaucoup d'efforts au bénéfice de la vie municipale. Que ce soit pour le comité d'embellissement, le jardin communautaire, l'Âge d'Or, les loisirs, la balle-mineure, etc. Chaque heure que vous pouvez donner sera grandement appréciée et toute la population en profitera.

Bon été à toutes et tous!

UNE CENTENAIRE PARMI NOUS

Sur la page couverture, vous retrouverez la photo de Mme Annette Goulet-Dion, citoyenne de longue date de Saint-Gervais qui a célébré son centième anniversaire de naissance en mars dernier. La famille de Mme Dion a souligné cet événement lors d'une fête le 29 avril dernier. J'ai eu le privilège d'aller lui remettre un bouquet de roses au nom de tous les citoyens de Saint-Gervais et souhaiter à Mme Dion plusieurs autres années de bonheur entourées de ses enfants.



Sur la photo : M. René Goulet, M. Gilles Nadeau et Mme Olive Dion.



DEUX BÉNÉVOLES IMPLIQUÉS

Je tiens à souligner l'implication de deux bénévoles depuis de nombreuses années dans la municipalité. Mme Claudette Ruel et M. René Goulet.

Mme Ruel est membre du Cercle des Fermières de Saint-Gervais depuis plus de 50 ans, dont plusieurs années comme présidente. M. Goulet s'implique au sein du club de l'Âge d'Or depuis plus de 15 ans, dont quelques années à titre de président. En plus, Mme Ruel et M. Goulet s'entraident mutuellement pour le bon fonctionnement de leurs organisations. Leur implication bénévole déborde aussi à la Fabrique de Saint-Gervais, aux loisirs, à la préparation de décorations pour le village de Noël et bien d'autres.

Le 20 avril dernier, le travail bénévole de Mme Ruel et de M. Goulet a été souligné lors du Gala reconnaissance aux bénévoles de la MRC de Bellechasse qui s'est tenu à Saint-Damien où plus de 50 bénévoles ont été honorés.

Au nom des Fermières, de l'Âge d'Or et de toute la population de Saint-Gervais, un grand MERCI pour votre dévouement et je suis persuadé que nous pouvons compter sur vous encore longtemps et que vous serez des exemples d'implication.

Gilles Nadeau, maire

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 4 AVRIL 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 4 AVRIL 2023 À 20H AU 150, RUE PRINCIPALE

4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois de MARS 2023 tels que présentés dans le document fourni aux membres du conseil et autorise la directrice générale à en faire le paiement :

Administration générale	25 345.44 \$
Sécurité publique	7 842.74 \$
Transport routier	56 610.31 \$
Hygiène du milieu	7 559.55 \$
Santé & Bien-être	0.00 \$
Aménagement et urbanisme	3 104.14 \$
Loisirs et culture	27 894.56 \$
Frais de financement	0.00 \$
Activités financières-Telus Centre Socio Culturel, et prolongement rue du Repos et aménagement entrée bureau municipal	11 483.42 \$
TOTAL	139 840.16 \$

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.2 ACCEPTATION DES DÉPENSES ENCOURUES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPALE – ANNÉE 2022

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 103 433 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité de Saint-Gervais visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 (rangs 1 et 2) ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils ont été affectés sur les routes locales de niveaux 1 et 2 (rangs 1 et 2);

appartenant à la municipalité de Saint-Gervais, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour un montant de 716 141 \$ en fonctionnement soit pour l'année 2022;

QUE la municipalité de Saint-Gervais confirme que les travaux exécutés pour la partie qui concerne cette subvention et en vertu des présentes ne font l'objet d'aucune autre subvention.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.5 RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 3 376 000 \$ QUI SERA RÉALISÉ LE 18 AVRIL 2023

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la municipalité de Saint-Gervais souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 376 000 \$ qui sera réalisé le 18 avril 2023, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
369-22	1 345 633 \$
369-22	161 067 \$
365-22	1 869 300 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1er alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts # 369-22 et # 365-22, la municipalité de Saint-Gervais souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1er alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 18 avril 2023;
2. les intérêts seront payables semi annuellement, le 18 avril et le 18 octobre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère) trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CAISSE DES JARDINS DE BELLECHASSE
730 ROUTE BÉGIN
SAINT-ANSELME, QUÉBEC
GOR 2N0

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)trésorier(ère). La municipalité de Saint-Gervais, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

QU'en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2029 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts # 369-22 et # 365-22 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 18 avril 2023), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.7 PROCLAMATION D'ÉLECTION POSTE CONSEILLER #2

Proclamation d'élection de Josée Lemieux au poste de conseillère # 2, suite à l'élection partielle du 23 avril 2023.

4.8 PROJET AGRANDISSEMENT DE 21 PLACES DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'ESCALE DE SAINT-GERVAIS

ATTENDU de nouvelles informations reçues tardivement du ministère de la Famille;

IL EST PROPOSÉ RÉSOLU DE reporter ce point à une séance extraordinaire ultérieure afin de recevoir les informations complètes du ministère de la Famille pour permettre de prendre une décision éclairée et finale.

Résolution adoptée à l'unanimité.

4.9 EMBAUCHE « GREFFIER(E)-TRÉSORIER(E) ADJOINT(E) »

ATTENDU l'affichage du poste « Greffier(e) trésorier(e) adjoint(e) » et les candidatures reçues;

ATTENDU le processus d'embauche et la recommandation de la firme Groupe Perspective;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de Madame Sophie Ferland à titre de greffier(e) trésorier(e) adjointe;

QUE son entrée en poste soit effective le 24 avril 2023;

D'autoriser Mme Johanne Simms, directrice générale, à signer le contrat de travail selon les termes entendus entre les parties.

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.2 PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (PIIRL)- PRIORITÉS LOCALES

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse a procédé à la révision de ses routes prioritaires dans le cadre du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE le programme PIRRL permet d'améliorer les routes rurales considérées comme prioritaires;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu le bilan pour les routes prioritaires sur son territoire élaboré par la firme Maxxum. Par un inventaire et un diagnostic de la chaussée, des ponceaux, de marquage de chaussées, de glissière, panneaux et lampadaires, la Municipalité pourra déterminer la stratégie d'intervention;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais, comme toutes les autres municipalités de la MRC de Bellechasse, doit faire connaître les routes qu'elle juge prioritaire(s).

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de planifier les interventions sur les chaussées selon les priorités suivantes ainsi que selon les aides financières et budget disponibles:

- Premier Rang Ouest reconstruction de ponceaux ayant un avis à l'ingénieur et présentant un enjeu de sécurité 01+950 et 06+490;
- Rang du Bras, reconstruction de ponceaux au 05-040;
- Premier rang Est, réfection de la route pour améliorer l'état de la surface et reconstruction de ponceaux ayant avis de l'ingénieur et présentant un enjeu de sécurité entre 03+390 et 07+890;
- Premier rang Ouest, réfection de la route pour améliorer l'état de la surface et réfection de ponceaux ayant avis de l'ingénieur et présentant un enjeu de sécurité entre 03+640 et 04+540;
- Premier rang Est, réfection de la route pour améliorer l'état de la surface et réfection de ponceaux pour atteindre la cible de ponceaux en mauvais et très mauvais état 00+600 et 01+200;
- Premier rang Ouest, réfection de la route pour améliorer l'état de la surface et reconstruction de ponceaux pour atteindre la cible de ponceaux en mauvais et très mauvais état 05+640 et 06+250;

Résolution adoptée à l'unanimité.

6.7 ATTESTATION DE FIN DE TRAVAUX DU PROJET DE RÉFECTION DU 2E RANG EST SUR 2190 MÈTRES – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés du 22 août 2022 au 5 décembre 2022 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais transmet au ministère des Transports et de la Mobilité durable les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);

- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;

- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil autorise la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

10.4 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 376-23 CONCERNANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Avis de motion est donné par M. Nicolas Turcotte, conseiller, qu'à une prochaine séance du conseil de la municipalité de Saint-Gervais sera présenté pour adoption le Règlement # 376-23 intitulé « Règlement sur la démolition d'immeubles ».

Le présent avis de motion est accompagné du dépôt par le conseiller du projet de Règlement # 376-23 intitulé « Règlement sur la démolition d'immeubles ». Le projet de règlement est maintenant disponible pour consultation.

Pour consulter la totalité du document ci-dessus :

www.saint-gervais.ca

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 13 AVRIL 2023

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE 13 AVRIL 2023 À 16H10 AU 150, RUE PRINCIPALE.

3.1 PRISE DE DÉCISION - PROJET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE L'ESCALE DES MOUSSAILLONS

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a manifesté son intérêt pour l'ajout de places supplémentaires au Centre de la petite enfance (CPE) l'Escale des Moussailons auprès du ministère de la Famille en décembre 2021 lors de l'appel à projets en continu;

ATTENDU la réponse favorable du ministère de la Famille en janvier 2022 à la réalisation du projet d'augmentation de la capacité de l'installation de Saint-Gervais au titulaire de permis CPE;

ATTENDU QUE les démarches faites en collaboration avec le CPE au cours de l'année 2022 ont conduit à un appel d'offres pour construction en décembre 2022;

ATTENDU QUE le prix des soumissions reçues a largement dépassé les estimations de la firme RLD Architectes s.e.n.c.;

ATTENDU QUE lors d'une séance extraordinaire tenue le 16 février 2023, le conseil municipal a adopté une résolution pour mettre fin au processus d'attribution de contrat suite à la réception des soumissions d'appels d'offres pour la construction de l'agrandissement du CPE;

ATTENDU QUE des discussions ont eu lieu depuis février 2023 avec les représentants du ministère de la Famille, du CPE et la députée Madame Stéphanie Lachance;

ATTENDU QUE ces discussions ont permis de trouver un mode de financement qui convient aux parties impliquées.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil municipal propose sa participation et sa collaboration avec le ministère de la Famille et le CPE pour poursuivre les étapes du projet de l'agrandissement du CPE de Saint-Gervais selon les modes de financement en référence au document reçu du ministère de la Famille;

QUE le conseil municipal conclut une entente de partenariat avec le CPE;

QUE la municipalité de Saint-Gervais maintienne la disponibilité du local temporaire au presbytère pour les vingt et une places accordées jusqu'à la réalisation de l'agrandissement du CPE;

QU'UNE entente soit convenue entre la municipalité de Saint-Gervais et le CPE dans le but que les travaux de rénovation extérieure du presbytère prévus d'ici la fin de l'année 2024 s'effectuent avant la fin des travaux d'agrandissement du CPE;

D'amorcer des discussions avec le CPE pour la vente de l'immeuble de la garderie une fois les travaux d'agrandissement terminés;

DE mandater Mme Johanne Simms, directrice générale et M. Gilles Nadeau, maire pour représenter la Municipalité dans ce dossier;

QUE le projet soit financé pour un montant de 200 000\$ provenant de l'excédent non affecté ainsi que par règlement d'emprunt.

Résolution adoptée à l'unanimité.

Pour consulter la totalité des documents ci-dessus :
www.saint-gervais.ca

AVIS DE RAPPEL

ABRI D'HIVER, GARAGE TEMPORAIRE ET CLÔTURE À NEIGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous demandons votre collaboration afin d'enlever les abris d'hiver, garages temporaires et clôtures à neige. La date limite est le 30 avril 2023.

La Municipalité vous remercie de votre collaboration.

DES NOUVELLES DU DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3!

Nous vous avisons que les travaux de finition des nouvelles rues Jean-Paul et Guy-Pouliot reprendront le 22 mai pour se terminer le 11 juin. Les travaux consisteront en la préparation et l'asphaltage des rues, l'aménagement des emprises de chaque côté des rues et des passages piétonniers, ainsi que la finition de la canalisation du fossé en arrière-lots des terrains du côté ouest de la rue Jean-Paul.

Nous demandons la collaboration de toutes et tous pour éviter ce secteur pendant les travaux pour des raisons d'efficacité et de sécurité.



Municipalité de
Saint-Gervais

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOYÉ(E) AUX TRAVAUX PUBLICS ET AU DÉNEIGEMENT AVEC CLASSE 3

Tu es travaillant(e) et démontres de l'initiative ?
Tu désires travailler à temps plein ?

NOUS AVONS UN POSTE POUR TOI.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel
voirie@saint-gervais.ca.

Pour plus de détails, consultez le www.saint-gervais.ca / emploi disponible

PRÉSENTATION DE SOPHIE FERLAND

C'est avec un immense plaisir que le Conseil et l'équipe de la Municipalité de Saint-Gervais accueille et vous présente la nouvelle, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Gervais, Mme Sophie Ferland, native de Saint-Lazare, fière maman de deux adolescents.

Technicienne bureautique de formation ayant travaillé quinze années pour le CISSS-CA et cinq ans pour la MRC de Bellechasse, son parcours professionnel lui a permis d'évoluer dans plusieurs départements.

Mme Ferland est passionnée par la comptabilité et effectue actuellement un retour aux études à distance afin d'obtenir une attestation d'études collégiales en comptabilité.



Bienvenue dans votre nouvelle fonction!

PRÉVENTION INCENDIE – RAMONAGE DE CHEMINÉE

Faites ramoner votre cheminée par un professionnel au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent de la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote. Ne pas oublier de faire nettoyer le tuyau de fumée qui est entre votre appareil de chauffage et votre cheminée. Ceci préviendra un incendie de cheminée.



OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

TOUS LES SAMEDIS
8H À 12H À COMPTER DU 6 MAI
JUSQU'AU 4 NOVEMBRE 2023

Situé au 339, route 279 (sortie sud du village)

CONSIGNES GÉNÉRALES:

Les matières apportées à l'Écocentre doivent être déposées dans le conteneur désigné sur place afin de bien les trier et faciliter les opérations futures de traitement. Pour éviter de retarder le processus, il est recommandé avant votre visite de regrouper les matières par catégories dans le véhicule ou la remorque (éviter de mélanger le bois et les déchets car les conteneurs sont différents).

Voir la liste non exhaustive des matières non acceptées.

Afin de maintenir l'accès gratuit instauré en 2019, votre conseil a initié de nouvelles règles de fonctionnement pour favoriser l'équité, corriger les lacunes et éviter les abus.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT:

- Accès gratuit exclusif aux résidents et contribuables de Saint-Gervais;
- Preuve de résidence obligatoire à présenter pour accéder au site (permis de conduire ou avis d'imposition de l'année en cours);
- Limite MAXIMALE de 3 verges cubes par visite (équivalent de 9 bacs verts);
- Limite de 1 visite par jour;
- Site interdit aux entrepreneurs en construction/rénovation;
- Le non-respect d'une de ces règles implique un refus au site;
- Déchargement des matières de façon autonome (par les utilisateurs);
- Rassemblement et flânage interdits sur les lieux;
- Pelle et balai non fournis;
- **Aucune remorque dompeur acceptée sur le site.**

Il est interdit de déposer des déchets en dehors des heures d'opération.

Merci de votre collaboration habituelle!

LISTE NON EXHAUSTIVE DES MATIÈRES NON ACCEPTÉES À L'ÉCOCENTRE DE SAINT-GERVAIS

- Produits toxiques, acides et bases : (drano, eau de javel, détergent, détartréur, acide, diluant, etc.)
- Pneus;
- Batteries industrielles ou de véhicules motorisés;
- Réservoir de gaz propane;
- Tubulures d'érablière;
- Agrégat (béton, brique et asphalte, goudron);
- Amiante;

- Carcasse d'animal;
- Arme et munition.

Pour toute question ou prendre rendez-vous au site d'enfouissement à Armagh :

Par internet : <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/pour-les-citoyens/requete-mrc/>

Remplir le formulaire de plainte et requête pour le service de gestion des matières résiduelles.

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Nouveau programme de compostage domestique 2023 de la MRC de Bellechasse:

Le programme de compostage domestique 2023 est lancé officiellement depuis le 26 avril! Vous trouverez tous les détails sur le site web :

<https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/pour-les-citoyens/accueilgmr/matieres-organiques/compostage-domestique/>

<https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/pour-les-citoyens/accueilgmr/matieres-organiques/aide-financiere-compostage-domestique/>

En 2023, deux options sont offertes pour faciliter et favoriser l'achat de matériel de compostage domestique :

LA SUBVENTION:

Les résidents des 33 municipalités desservies par le service d'enfouissement de la MRC de Bellechasse peuvent bénéficier d'un montant fixe de 75\$ de subvention pour s'acheter un bac et/ou une compostière de leur choix (incluant la vermicompostière et tout appareil électronique transformant les résidus alimentaires en matières fertilisantes de type Lomi, FoodCycler, ...);

Un formulaire est disponible sur le site web de la MRC et la subvention est octroyée par transfert bancaire. Les informations personnelles sont traitées sécuritairement;

Voici les conditions :

- Une seule subvention est octroyée par adresse;
- Une facture minimale de 75\$ est requise;
- L'offre sera valide jusqu'à épuisement des fonds ou, au plus tard, au 31 décembre 2023;
- Des pièces sont exigées (facture, reçu, preuve de résidence, spécimen de chèque);

L'achat en ligne sur la boutique Signé Bellechasse :

<https://www.signebellechasse.com/>

Sinon, quelques bacs et compostières de l'an dernier sont offerts sur la boutique en ligne Signé Bellechasse (5\$ le bac et 50\$ la compostière : même prix d'ami qu'en 2022) et pourront être ramassés au Lieu d'enfouissement technique à Armagh (matériel non admissible à la subvention et aucun service de livraison).

N'hésitez pas à contacter la MRC de Bellechasse au besoin (vos commentaires et suggestions sont les bienvenus!).

VISITE DE LA FERME CAPRIJOL

PAR LES ÉLÈVES DES CLASSES DE MMES LUCIE, MME ANABELLE
ET MME ANNICK DE L'ÉCOLE NOUVELLE-CADIE.



Frigo Mobile et Compagnie

DE NOUVEAUX SERVICES EN
ALIMENTATIONS CHEZ NOUS

Vous aimeriez être bénévole pour le
projet Frigo Mobile et Compagnie?

TIRAGE DE RÉCOMPENSES À TOUS LES MOIS POUR NOS BÉNÉVOLES

Contactez-nous

☎ 418-883-1399

✉ communications@frigospleins.com

📘 @FrigoMobileetCompagnie



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

DÉVELOPPEMENT LAPIERRE PHASE 3



Municipalité de
Saint-Gervais

INFO@SAINT-GERVAIS.CA
418 887-6116

WWW.SAINT-GERVAIS.CA



TERRAINS RÉSIDENTIELS
DE 5 600 À 13 800 P²
INCLUANT TOUTS LES SERVICES
COMPTEUR D'EAU GRATUIT
À 20 MINUTES DE LÉVIS
PRIX DES TERRAINS : 7,75 \$/P²

TERRAIN	LOT	SUPERFICIE (M ²)	SUPERFICIE (P ²)
1	6.482.705	721,2	7762,93
2	6.482.706	1202,3	12941,45
3	6.482.707	1281,9	13798,26
4	6.482.708	700	7534,74
5	6.482.032	778,5	8379,70
6	6.482.031	789,7	8500,28
7	6.482.712	721,4	7763,08
8	6.482.713	725	7803,84
9	6.482.714	728,5	7841,51
10	6.482.715	732	7879,18
11	6.482.716	571,8	6154,80
12	6.482.717	574	6179,48
13	6.482.718	576,8	6203,82
14	6.482.720	579	6232,30
15	6.482.721	807,9	8696,16
16	6.482.722	812,1	8741,37
17	6.482.723	816,2	8785,50
18	6.482.724	820,3	8829,64
19	6.482.725	824,4	8873,77
20	6.482.726	828,5	8917,90
21	6.482.727	1007,5	10844,64
22	6.482.728	711,9	7662,83
23	6.482.729	709	7631,61
24	6.482.730	709	7631,61
25	6.482.731	709	7631,61
26	6.482.732	709	7631,61
27	6.482.733	709	7631,61
28	6.482.734	709	7631,61
29	6.482.735	709	7631,61
30	6.482.736	522,6	5625,22
31	6.482.737	522,6	5625,22
32	6.482.738	906,6	9742,80
33*	6.482.740	898,4	9562,86
34*	6.482.741	873,8	9400,50
35**	6.482.742	888,4	9502,74
36**	6.482.743	888,4	9502,74
37**	6.482.744	888,4	9502,74
38**	6.482.745	526,2	5653,25
39**	6.482.746	563,3	5963,72
40**	6.482.747	649,2	6987,89
41**	6.482.748	650,6	7003,06
42**	6.482.749	1009,9	10870,58
43**	6.482.750	1028,4	11069,70
44**	6.482.751	1062,7	11165,98

* Terrains réservés pour multifamiliaux
** Terrains prévus pour multifamiliaux



INSCRIPTION COURS DE NATATION

Réservez votre rendez-vous téléphonique auprès de Émilie par **courriel, téléphone ou via Sport plus** à partir du **12 mai**.

Les inscriptions pour les **résidents** seront le **22 mai** et pour les **non-résidents** après le **2 juin** si des places sont encore disponibles.



418 887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca | Sports Plus



REQUALIFICATION CROIX DE BRONZE

DIMANCHE 25 JUIN 2023 EN AM
À LA PISCINE DE ST-GERVAIS

INSCRIPTION AVANT LE 25 MAI



Pour informations ou inscription:
418-887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DES LOISIRS DE SAINT-GERVAIS



MERCI À NOS PARTICIPANTS

Le comité des loisirs de Saint-Gervais tient à remercier les personnes présentes à l'AGA du 26 avril dernier.

Nous désirons aussi féliciter les nouvelles administratrices qui ont été réélues pour un mandat de 2 ans: Manon Boucher, Jessie Lacasse et Myriam Goulet.

Le rapport des activités des loisirs de Saint-Gervais pour l'année 2022 est aussi disponible sur le site web de la municipalité

Pour plus d'informations: 418-887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

FÊTE NATIONALE

23 JUIN 2023



STATIONNEMENT DU CENTRE
SOCIO-CULTUREL

176 rue Nadeau, Saint-Gervais



Québec



@Loisirs Saint-Gervais | 418-887-3732 | loisirs@saint-gervais.ca

2023-2024

Passe-Partout

**Votre enfant aura 4 ans avant le 30 septembre 2023?
Il est encore temps de l'inscrire à Passe-Partout!**

★ Un programme d'accompagnement vers le milieu scolaire pour les enfants et leur famille. ★

Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site Internet :
cscotesud.qc.ca/formulaire-dadmission

Pour plus de renseignements sur le programme, visitez notre site Internet sous la section Écoles / Passe-Partout ou communiquez avec la responsable au 418-248-1001 poste 8428 ou au caroline.parent@cscotesud.qc.ca.

Centre
de services scolaire
de la Côte-du-Sud

Québec



Voici des informations importantes pour les gens qui suivent les activités de leur FADOQ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CLUB FADOQ SAINT-GERVAIS 16 MAI 2023 À 19H AU LOCAL DE LA FADOQ

Ordre du jour

- Ouverture de la séance et mot de bienvenue ;
- Présentation de notre invitée et des membres du Conseil d'administration ;
- Vérification de l'avis de convocation ;
- Vérification du quorum ;
- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- Demande d'une proposition pour lecture abrégée du procès-verbal du 21 juin 2022 ;
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 21 juin 2022 ;
- Lecture du rapport des activités 2022-2023 ;
- Dépôt du rapport du vérificateur et des états financiers 2022-2023 (du 1er avril au 31 mars 2023) et adoption ;
- Nomination d'un vérificateur pour la prochaine année ;
- Ratification des actes des membres du Conseil d'administration pour l'année 2022-2023 ;
- Lecture de la procédure d'élection ;
- Nomination du président et du secrétaire d'élection ;
- Lecture des mises en candidature. ;
- Élection des administrateurs ;



- Présentation des nouveaux membres du Conseil d'administration par la représentante de la FADOQ ;
- Mot des élu(e)s ;
- Message de la représentante de la FADOQ ;
- Varia ;
- Période de questions ;
- Résolution pour la levée de l'assemblée générale ;
- Tirage.

ERRATUM HORAIRE DE LA RÉUNION, DÉBUTERA À 19 H.

Autres informations :

Pétanque

L'activité devrait débuter dès que possible en mai ; les personnes intéressées par l'activité, veuillez contacter Raymond Nadeau au 418 916-4100. L'activité se déroule les lundis, mercredis et vendredis à compter de 18h30.

Gala d'amateurs

Le dimanche 4 juin prochain, nous organisons un gala d'amateurs avec l'orchestre NASH; les inscriptions à compter de 10h. Pour celles et ceux qui le désirent, un léger repas sera disponible. Prix d'entrée : 10,00\$.

Soirées de danse

Danse avec les Tribadours, les vendredis 5 et 19 mai à compter de 19h30.

Bienvenue à tous !

Pour information, contactez Gilles Nadeau au 418 887-6718.

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-LAZARE

LE 31 MAI ET LE 18 JUIN
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-LAZARE,

Plus de 3,000.00 \$ en prix.

Réservé aux 18 ans et plus.

Début du Bingo 19h, les portes ouvriront à 18h.

Pour information: Patrice Fournier 418 883-2128



Bonjour

Nous adressons nos vœux de Joyeux anniversaire en mai à Mesdames :

Louise Bouchard, Karine Breton, Anne-Marie Gagnon, Francine Gosselin, Myriam Lemieux, Suzanne Tessier, Claudette Ruel.

Le mois de juin est le moment pour le renouvellement de votre adhésion au Cercle de Fermières et à la revue l'Actuelle au montant de 35,00 \$. Lors de notre rencontre de juin, l'assemblée générale sera précédée d'un souper ou d'un café/dessert à 18 h.

Les postes en élection sont :

- Présidente, Claudette Ruel non rééligible
- Trésorière, Anne-Marie Gagnon non rééligible
- Conseillère # 1, Olive Dion rééligible

- Le poste de vice-présidente est à combler sans élection.

C'est toujours un grand plaisir de voir vos réalisations diverses. Échange de plantes vivaces ou annuelles.

Bienvenue à toutes!

Olive Dion

Responsable du Comité Communications

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes cordialement invitées à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le mercredi 7 juin 2023 dès 19h00 à la salle de l'Âge d'Or de Saint-Gervais. Nous vous attendons en grand nombre.

Les membres du conseil d'administration du Cercle de Fermières Saint-Gervais

LE COVOITURAGE DANS BELLECHASSE, C'EST POSSIBLE!

Par : *Table des Partenaires pour l'accessibilité au transport adapté et collectif de Bellechasse et CDC Bellechasse*

Le covoiturage pourrait devenir une solution populaire pour les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur de Bellechasse. Avec l'augmentation du prix de l'essence, l'utilisation de la voiture peut représenter un fardeau financier. Le covoiturage est un moyen rentable de réduire les dépenses tout en réduisant les émissions de carbone.

Le covoiturage dans Bellechasse n'est pas seulement une solution pratique, mais aussi une solution sociale. Le trajet peut être long et ennuyeux, mais le covoiturage donne l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes et de créer des liens.

Pour faciliter le covoiturage, il existe diverses plateformes en ligne et applications disponibles pour mettre en relation les conducteurs et les passagers. Ces plateformes permettent de trouver facilement un partenaire de covoiturage qui se rend à la même destination, à une heure similaire. C'est une façon pratique et sans tracas d'organiser un covoiturage. Nous vous conseillons d'utiliser www.covoiturage.ca.

Pour simplifier encore davantage le covoiturage, des stationnements incitatifs ont été mis en place, pour que vous

puissiez laisser en toute quiétude votre véhicule lorsque vous partagez la route. Pour découvrir leurs emplacements, rendez-vous sur www.embarquechaudiere-appalaches.ca/ et cliquez sur l'icône indiquant « P » dans le haut de la page.

En conclusion, le covoiturage est un moyen de transport rentable, social et durable. Grâce à www.covoiturage.ca, le covoiturage est devenu plus accessible que jamais.

Donc, si vous cherchez un moyen de réduire vos frais de déplacement et de créer de nouveaux liens, le covoiturage dans Bellechasse est la solution.

La Table Action Solidarité Bellechasse regroupe les organisations suivantes : Association de défense des droits sociaux (ADDS) de la Rive-Sud, Alpha Bellechasse, Association des Personnes handicapées de Bellechasse (APHB), Carrefour Employabilité- Travail de rue, Centre-Femmes de Bellechasse, CISSS de Chaudière-Appalaches, Corporation de développement communautaire (CDC) de Bellechasse, Entraide Solidarité Bellechasse, Frigos Pleins, La Barre du Jour, Maison de la Famille de Bellechasse, Ressourcerie Bellechasse.

LES MINUTES DE PHILIBERT

25: LES DÉBUTS DE L'ENSEIGNEMENT

Au début du 19^e siècle, l'analphabétisme est généralisé dans les campagnes québécoises et Saint-Gervais ne fait pas exception. Malgré d'importants efforts consacrés par l'État pour scolariser la jeune population, le système d'écoles publiques peine à s'implanter, car le clergé catholique est hostile à ces écoles protestantes où l'anglais est la langue d'usage. Les documents anciens permettent cependant d'avoir une idée plus juste des premières écoles.

L'ÉCOLE DE FABRIQUE

La question d'une école à Saint-Gervais est évoquée avant même la fondation de la paroisse. Ainsi, le 15 novembre 1778, Augustin Roberge et Marie-Anne Pouliot son épouse, « tenanciers de la première concession de l'Acadie », donnent un terrain constitué de deux arpents de front à partir du chemin du roi et courant sud-est, « sous les réserves qu'il plaira à Monseigneur ou son Grand-Vicaire, de spécifier pour l'église, cimetière, place devant l'église, emplacement pour Maîtres ou Maîtresses d'école ».

Néanmoins, la première école ne semble se concrétiser qu'à l'automne 1818 avec la conversion d'une maison de ferme en école. Devant le notaire Abraham Turgeon et au domicile de la veuve McKenzie, Michel McKenzie conclut un marché de location au curé Raphaël Paquet, consistant en un emplacement d'un demi-arpent en superficie avec maison, hangar et étable, du côté nord du chemin et détaché à partir du nord-est de sa terre, entre le marchand Laurent Ruel et la bienfaitrice veuve Roberge, « avec promesse d'achat à 200 livres cours actuel si l'école peut être tenue avantageusement ». Bien avant que ne passe la loi de 1824 sur l'établissement des écoles de fabrique, l'école de Saint-Gervais ouvre ses portes au début de 1819, du côté nord du chemin et vis-à-vis la terre de la fabrique. Elle a pour titulaire Pierre-Charles Godefroy de Tonnancour, fils du seigneur et chevalier Charles-Antoine Godefroy de Tonnancour. Malheureusement, l'enseignant se noie le 30 juillet 1823 dans la rivière Etchemin, à Sainte-Claire, laissant dans le deuil son épouse Marguerite Drolet et leur jeune enfant Pierre, futur notaire.

On pourrait penser que Tonnancour était jusque-là le seul maître de classe sur le territoire de Saint-Gervais, ce qui n'est pas le cas. En septembre 1820, toujours devant le notaire Turgeon, le maître d'école Jean Audet signe le testament de Joseph-Marie Carrier. En 1823, les actes notariés en signalent deux autres : Augustin Tanguay et Charles Laurent dit Lortie, probablement en relève du défunt Tonnancour. Puis arrive John Miller (env. 1803 – 1851) à l'école du faubourg du village, lequel est signalé par le curé Paquet dans une lettre à son évêque en 1826. Le 12 avril 1828, le notaire Louis Ruel ratifie un loyer au maître d'école John Miller qui va se marier à l'automne avec Pélagie Fortier, native de Saint-Henri et domiciliée à Saint-Gervais. Bilingue et ancien milicien de la Guerre de 1812, Miller devient propriétaire en février 1829 d'un emplacement au nord du

chemin du roi, du côté est de la route, détaché du terrain du ferblantier Pierre Montminy. C'est en cette année 1829 qu'entre en vigueur la loi pour l'encouragement de l'éducation populaire, plus généreuse, mieux adaptée au milieu rural et qui favorise l'établissement d'écoles sous la responsabilité de syndic élus par les propriétaires d'un bien-fonds. En 1830 apparaît dans les actes notariés le maître d'école Charles Lafontaine qui signe son contrat de mariage en février avec Eulalie Brochu. Son beau-frère Michel Brochu, fils de Michel, est aussi maître d'école. En juin 1831, Augustin Dessaint est mentionné comme maître d'école à Saint-Gervais.

LES ÉCOLES EN 1831

Le recensement de 1831 dénombre 16 écoles élémentaires sur le territoire de Saint-Gervais, qui regroupe alors, en partie ou en totalité, les futures municipalités de Saint-Lazare, Saint-Raphaël, Saint-Nérée et Honfleur. Ces maisons d'école sont fréquentées par 295 écoliers et 311 écolières. Celle de John Miller, au village, reçoit 41 écoliers et 18 écolières. Presque en face de l'église, Brigitte Audet, célibataire, enseigne à 29 écolières dans sa petite maison. À l'ouest, voisin de la route Bissonnette, Raymond Roy est âgé entre 18 et 21 ans, vit seul et donne les cours à 34 élèves mâles. En revenant vers le village, sur le premier rang, Jean Baucher dit Morency vit aussi seul et accueille 37 écoliers et 22 écolières. Au faubourg des Moulins, Charles Lafontaine, marié depuis peu, est à loyer et enseigne à 21 écoliers et 18 écolières. Plus loin à l'est, Charles Labrecque, célibataire, enseigne à seulement 6 enfants mâles et 24 filles. Au Bras, une école centrale est voisine de l'habitation du cultivateur Jean-Gabriel Girard et reçoit 14 écoliers et 25 écolières. Dans le secteur ouest du deuxième rang, une école est voisine du cultivateur Zacharie Roy et accueille 13 écoliers et 24 écolières. Une neuvième école est voisine du journalier Abraham Rouleau et éduque 4 garçons et 23 filles. Plus à l'est, le cultivateur Pierre Lacroix est voisin d'une école fréquentée par seulement 10 garçons et 12 filles. Dans le même secteur, dans le voisinage du cultivateur Guillaume Isabelle, une autre maison d'école est vacante. Le recenseur termine le deuxième rang avec une maison d'école à deux classes, l'une tenue par le maître d'école Joseph Jolivet, futur marchand, avec 32 écoliers et 23 écolières, l'autre tenue par Françoise Labrecque avec 23 écoliers et 24 écolières. À la « petite troisième », le cultivateur Ulric Tremblay semble prêter sa maison pour l'usage de 17 écoliers et 15 écolières. Au troisième rang de l'augmentation Saint-Michel, dans le secteur est, la terre du cultivateur Ignace Patry tient lieu d'école pour 23 écoliers et 13 écolières. La dernière école élémentaire est au quatrième rang, près du forgeron Pierre Couture, et reçoit 20 écoliers et 41 écolières. Le territoire en amont, les rangs 5 et 6, est en colonisation et ne bénéficie pas encore d'écoles.

En juin 1832, l'honorable François Quirouet et le marchand Joseph Roy se partagent la présidence des assemblées des douze arrondissements d'écoles élémentaires. Trois syndicats sont élus pour chaque arrondissement scolaire, à l'exception des deux premiers associés au village. En juin 1834, quinze arrondissements divisent le territoire paroissial de Saint-Gervais; Félix Goulet est cité comme maître d'école à Saint-Gervais. À l'automne, un acte notarié mentionne que Messire Raphaël Paquet est titulaire d'un terrain de 3 arpents sur 20 arpents sur lequel se trouvent l'église, le presbytère, la sacristie, quelques bâtisses, mais aussi la maison d'école qu'on a relocalisée du côté sud du chemin. En 1835, Théodore Patry et Auguste Dessaint sont parmi les instituteurs de la paroisse Saint-Gervais qu'on vient d'amputer au bénéfice de Saint-Lazare.

La fin des années 1830 est marquée de troubles associés au système d'éducation rural, lequel se réforme en 1841 avec la Loi de l'Instruction publique. Et aussi, une figure importante de l'éducation à Saint-Gervais disparaît le 21 mai 1839 après cinq années de paralysie: Bonaventure Alinotte, curé de Saint-Gervais de 1787 à 1806 qui a fait instruire à ses frais des enfants des paroisses. D'autres philanthropes donnent un coup de pouce à l'enseignement comme le cultivateur Joseph Roy, époux de Cécile Leclerc, qui réserve dans son testament passé devant le notaire Augustin Larue en avril 1841 un montant substantiel de £ 25 au curé pour l'école et l'instruction d'enfants pauvres de la paroisse.



DANS LE PROCHAIN BULLETIN: L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Nos archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>.

Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez la revue Au Fil des Ans dont les anciens numéros sont consultables en ligne à <https://shbellechasse.com/aufiledesans.html>. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, pierre.prevost@telus.net); Pierre Lefebvre, coordonnateur du projet Archives Bellechasse (418 903-1899).

Brigitte Audet vit seule et tient une classe féminine dans sa petite maison blanche, la quatrième au sud de la rue Saint-Étienne, que l'on voit au centre de cette photo prise du clocher de l'église vers 1895. D'abord locataire, elle achète en 1833 les emplacements jumelés numéros 14 et 15 du plan d'Étienne Bercier et en reçoit le titre de propriété en mars 1834; entre le ferblantier Michel Patry au sud et le cordonnier Étienne Rhéaume au nord. La maison sera exhaussée dans les années 1930 et accueillera un salon de barbier au rez-de-chaussée.



**SERVICES PROFESSIONNELS
D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI**



Le Carrefour

Employabilité • Travail de rue

DEPUIS 25 ANS

dans Bellechasse
POUR TOI!

| cestmoncarrefour.com

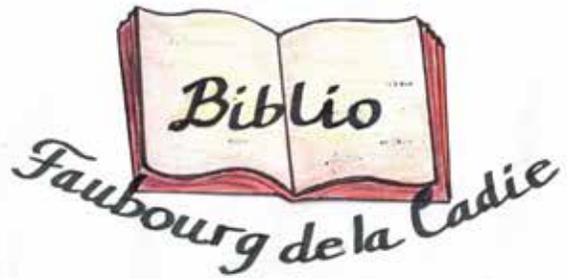
Accompagnement pour les personnes de 16 ans et plus, sans limite d'âge

- Services **GRATUITS**, flexibles et personnalisés
- Rédaction de cv et préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

Les services-conseils offerts à la population de 16-35 ans de la MRC de Bellechasse sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

Bibliothèque



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	13h30 à 15h30
MARDI	18h30 à 20h30
JEUDI	18h30 à 20h30
SAMEDI	9h00 à 11h00

NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou biblio@saint-gervais.ca

FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ACHAT NOUVEAUX LIVRES

BANDES DESSINÉES POUR LES JEUNES

Nous avons reçu plusieurs bandes dessinées lors de la rotation du 17 avril autant pour les jeunes que pour les adultes. Un présentoir a été aménagé au mur près du comptoir pour mettre en évidence les dernières bandes dessinées reçues pour les jeunes. Nous avons aussi aménagé un présentoir pour les bandes dessinées pour les adultes dans la première section de livres à votre droite lorsque vous entrez dans la bibliothèque.

Nous vous invitons à demander l'aide d'une bénévole pour les localiser.

Et si les ADOLESCENTS osaient la lecture!

Lors de la rotation, nous avons reçu des livres avec la thématique « Et si les ADOLESCENTS osaient la lecture! » avec des sujets variés. Nous les avons déposés sur une table près des romans pour les jeunes.

Le Réseau Biblio CNCA nous propose des thématiques différentes que nous commanderons lors des rotations pour vous en faire bénéficier et répondre à vos intérêts de lecture.

Les livres reçus lors de la dernière rotation sont identifiés par un rond vert ce qui vous permet de les repérer facilement.

ACHAT DE LIVRES

Nous avons fait l'acquisition de plusieurs livres autant pour les jeunes que les adultes dans les dernières semaines et venez les découvrir.

LIVRE VIVANT

Merci à Alpha Bellechasse de nous avoir permis de découvrir le Maroc le 22 avril dernier par l'intermédiaire de Zohra qui est originaire de ce pays. Elle a eu la générosité de nous raconter un chapitre de sa vie et l'assistance composée de 8 personnes a pu lui poser les questions pour en savoir plus sur son pays.

LIVRES À DONNER

Dans les dernières semaines, nous avons élagué plusieurs livres et nous vous les offrons gratuitement. Ils sont placés sur un présentoir tout près de la porte d'entrée de la bibliothèque. J'attire votre attention sur de beaux volumes relatant l'histoire de certaines paroisses environnantes comme Honfleur, Saint-Lazare, Saint-Luc, etc. Si vous aimez l'histoire, pourquoi ne pas passez voir ces livres qui pourraient sûrement vous intéresser.

Suzanne Fradet, bénévole

LE PRÊT ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Vous souhaitez obtenir un livre qui ne se trouve pas dans la collection de votre bibliothèque? Le prêt entre bibliothèques vous donne accès à plus de 22 millions de livres répartis dans près de 842 bibliothèques, et ce, tout à fait gratuitement!

Pour obtenir de l'information sur ce service, consultez le dépliant disponible à la bibliothèque ou rendez-vous à l'adresse www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/peb.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez avoir en main votre carte d'abonné et votre NIP.

Suzanne Fradet, bénévole

CHUTE À LIVRES

Une chute à livres est mise à votre disposition près de la porte d'entrée de la bibliothèque pour y déposer vos livres hors des heures d'ouverture. Il est essentiel de toujours placer vos livres dans un sac pour les protéger contre d'éventuels bris.

SERVICE GRATUIT

Il est important que vous sachiez que les services offerts par votre bibliothèque municipale sont gratuits. Il suffit de se présenter à l'accueil pour obtenir une carte de membre pour emprunter des livres, revues, une carte Muséo, avoir accès aux livres numériques, etc. Appelez-nous ou passez nous voir et une bénévole se fera un plaisir de répondre à vos questions et vous offrir votre carte de membre. À chaque mois, plusieurs livres sont achetés et il y a la rotation de livres, près de 1000 livres aux 4 mois qui nous proviennent du Réseau Biblio de la Capitale Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le choix est vaste pour les enfants, les adolescents et les adultes. Nous pouvons demander un transfert pour un livre de votre choix à une autre bibliothèque du réseau.

Calendrier

ÉCOCENTRE

Le site de dépôt des matières résiduelles, situé au 339, rue Principale,
OUVERT TOUS LES SAMEDIS de 8h à 12h
 du 6 mai au 4 novembre 2023.

Merci de votre collaboration !

MAI 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
14 FÊTE DES MÈRES	15	16 AGA FADOQ 19H30 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	17 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	18 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	19 DANSE FADOQ 19H30	20 MESSE 16H
21	22 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES	23 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	24 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	25 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	26	27
28	29	30 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	31 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00			

JUIN 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI	SAMEDI
				1 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	2	3
4 FADOQ GALA D'AMATEURS 10H	5	6 CONSEIL MUNICIPAL FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	7 AGA FERMIERES 19H DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	8 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	9	10
11	12	13 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	14 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	15 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	16	17
18 FÊTE DES PÈRES	19	20 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	21 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	22 JEU DE CARTE FADOQ 13H30	23 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LOISIRS FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC	24 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
25 REQUALIFICATION CROIX DE BRONZE LOISIRS	26	27 FADOQ VIE ACTIVE 9H30 JEU DE CARTE FADOQ 13H30 	28 MATINÉE-CAFÉ FADOQ 9H00	29	30	



IMPRIMERIE



DESIGN



LETTAGE

CREDO

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca

impressionscredo.ca

ESPACE DISPONIBLE



PHOTOS D'IDENTITÉ

Vos photos passeport et carte d'assurance-maladie
maintenant disponibles*

*Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Avec rendez-vous les soirs de semaine et fins de semaine.
Veuillez nous contacter au 418 887-3133 pour prendre rendez-vous.

Proxim

Manon Ruel et Marie-Eve Genois
2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

LIVRAISON GRATUITE

Ouvert 7 jours et 5 soirs



9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

418 882-6028
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net



www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion
FLEURISTE

FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874

sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0



S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



R.B.O. : 5702-8201-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

Esthétique

Peau-Se Beauté

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0



ALCRÉA DESIGN

Création graphique et événementielle

*La touche créative
de votre projet!*



ALCRÉA DESIGN

WWW.ALCREA.CA

DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE
DESIGNER GRAPHIQUE

418 925-7720

audreyl@hotmail.ca



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES
Louis Gosselin

Arrosage en milieu agricole
Conforme aux normes environnementales

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale
Diagnostic électronique
Antirouille
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires
Massage détente
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285



T.N.C.
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa
Président

310, rue du Repos
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard
Notaire-MBA
Vanessa Fournier
Notaire

LÀ

pour tous vos besoins
en assurance

1 800 463-1911

PROMUTUEL
ASSURANCE
RIVE-SUD



Services
de
climatisation
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5^e Rang Est
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00
Mercredi 8h00 à 20h00
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ
BONICHOIX

Épicier - Boucher - Licencié

• Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ

CARREFOUR 418 887-3396
ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais

BOSSE
PRESTIGE

Débosselage sans peinture sur rendez-vous

Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936




NORMAND ASSELIN
Saint-Gervais
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

GOULET & FILS



Éric Goulet
108, rue Principale,
Saint-Gervais QC G0R 3C0
Tél.: 418 887-3327
Cell.: 418 882-7600
eric.goulet@frsgouletetfils.com
frsgouletetfils.com

DIOW Pronoxest
POTTINGER ANDERSON



Roy
MINI-MOTEUR

Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier

Serge Roy, propriétaire

9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél.: (418) 887-3653 • Fax: (418) 887-5074 • Sans frais: 1-866-887-3653

LAWN-BOY **STIHL** **TIGR** **TORO** **Cub Cadet** **Husqvarna**

L. ASSELIN inc.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE

JEAN-NOËL ASSELIN, inc.
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0



GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI

418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
turlo.ca

HORAIRE
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : FERMÉ



Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale

- Diagnostic électronique
- Vente de pneus
- Pose de pare-brise

302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0

887-3945
887-3941

MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

† 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

† 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
morencyavocats.com

LÉVIS
LA MAISON DU ROUTIER
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5

SÉBASTIEN VERMETTE
Conseiller

s.vermette@maisonduroutier.com
Tél.: 418 837-6988, P. 203 | Cell.: 418 882-7139
Télec.: 418 837-8630

www.maisonduroutier.com

